

FORMULAIRE **D'ENCADREMENT** ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): _____

Concentration: _____

Telephone: (____) - _____

Date : __/__/20__

Courriel: _____



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G. (prévu le mercredi 2 septembre 2026), au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Comité Ad Hoc de Traitement de Subventions Externe. Ce dernier déposera une proposition à la 2ième Table de concertation de la session.

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

Montant demandé :

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Date(s): _____ Lieu(x): _____

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : _____

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veuillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1-

2-

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514) -982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

Signatures

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre projet. Si votre demande est retenue, il vous faudra alors assurer le suivi en coordination avec le Comité Ad Hoc de Traitement de Subvention Externes.